

La formation en résumé

Votre entreprise exporte ou souhaite exporter des biens, logiciels ou technologies qui peuvent être à usage civil et militaire, que ce soit une utilisation voulue ou détournée ?

Ces règles BDU visent à renforcer les contrôles, à renforcer la coordination entre les États et à impliquer davantage les exportateurs dans la gestion des risques pour la sécurité internationale. Ces nouvelles mesures participent à la sauvegarde de la sécurité en UE, notamment dans le contexte actuel de conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Si vous vous interrogez sur quelle est la réglementation applicable en matière de contrôle des exportations de produits classés BDU, **cette formation qui intègre immédiatement les actualités liées à ces règles** (listes, règlement délégué du Parlement Européen, journal Officiel ...) **vous permettra d'appréhender les enjeux et évolutions de cette réglementation restrictive à l'export afin de vous y conformer mais aussi d'être au fait en termes d'avantages**.

Objectifs :

- Appréhender les réglementations sur les exportations et livraisons des biens et technologies à double usage (BDU)
- Identifier et limiter les risques qui pèsent sur les entreprises exportatrices.
- Mesurer l'impact extraterritorial des réglementations américaine (EAR, ITAR)

Participants :

Collaborateurs des services achat, commercial, export, logistique, douane, trade compliance, juridique, projets R&D.

Prérequis :

Appréhender les bases de la réglementation douanière

Le contenu

Connaître les concepts de base

Qu'est-ce qu'un BDU ? A quoi sert le contrôle des BDU ?

La définition d'une exportation.

Quelles activités sont concernées ?

Appréhender les bases réglementaires

Les régimes de contrôle des BDU.

La base juridique française et européenne.

Notions spécifiques : le contrôle sur l'utilisation finale, les notions de frontières et d'exportateur, la clause « catch-all », le courtage, les pays soumis à restrictions.

Vendre efficacement sous licence

Classer ses produits. Méthode et cas pratiques.

Cas particuliers (parties, logiciels, technologies).

Principes de base de la vente de BDU.

Implications sur le business de l'export control.

Vigilance clients.

Organisation de l'administration du contrôle et processus décisionnel

Point contact SBDU.

Les sanctions.



Dates et villes

À distance -

- 20/04
- 01/07
- 07/12

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

Sessions à venir - Nous contacter

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

Déposer une licence

Les types de licences et autorisations communautaires.

Montage du dossier et documents.

Dématérialisation EGIDE.

Initiation à l'EAR américain

Principes généraux et recommandations.

Réexportation de produits soumis aux EAR.

Risques encourus.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 10 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré [« Agir et Apprendre »](#). Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Environnement pédagogique spécifique distanciel :

L'ensemble des outils utilisés pour l'animation de nos formations à distance regroupe les fonctionnalités permettant de recréer toutes les conditions d'une formation en présentiel : partage de documents, partage d'écran, individualisation de la prise de parole...

Les informations de connexion, comprenant les identifiants (login) et les mots de passe (mdp), sont fournies lors de la convocation à la formation.

Matériel requis :

Un ordinateur avec une connexion à Internet haut débit

Un microphone et une caméra pour faciliter les échanges en temps réel

Une adresse mail pour la réception du lien de connexion à la classe virtuelle

Un téléphone portable compatible avec la technologie 4G, au cas où une connexion de secours serait nécessaire

Nous nous engageons à fournir un environnement pédagogique convivial et efficace, tout en veillant à ce que nos participants aient accès aux outils et aux ressources nécessaires pour tirer le meilleur parti de nos formations à distance.

